

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5860**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Maintenance nautique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le bachelier professionnel en maintenance nautique est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures. Son activité consiste, au sein d'une équipe de maintenance à :

- réceptionner le client et son embarcation et/ou son équipement,
- conseiller et orienter le client,
- manutentionner, caler des embarcations, des moteurs, des équipements,
- effectuer un diagnostic,
- entretenir, remplacer, réparer, modifier tout ou partie des éléments,
- poser l'accastillage et les équipements et assurer leur mise en service
- reconditionner une embarcation,
- restituer l'embarcation et/ou son équipement au client.

Il intervient sur des embarcations de différents types et sur leurs équipements :

- bateaux de plaisance, à moteur hors-bord et in-bord,
- embarcations pneumatiques,
- voiliers,
- véhicules nautiques à moteur (motos marines,...),
- embarcations professionnelles à motorisation équivalente à la plaisance.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de deux impératifs :

- l'impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement
- l'impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction clientèle en intégrant une démarche de progrès et de rentabilité dans toutes les activités de la maintenance nautique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Maintenance Nautique exerce ses activités dans des entreprises de : · distribution, négoce et service après vente,

- préparation, réparation d'embarcations neuves ou d'occasions,
- vente, installation, réparation des moteurs et équipements neufs ou d'occasion,
- constructeurs et importateurs.

Technicien d'atelier Mécanicien bateaux

Motoriste bateaux

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

11605 : Mécanique de marine

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Étude de cas, Analyse technique
- Réalisation d'interventions en entreprise
- Interventions sur embarcation et sur un équipement
- Intervention sur système de haute technicité
- Analyse d'un système technique
- Economie gestion
- Prévention santé environnement
- Mathématiques

Sciences physiques et chimiques  
 Langue vivante  
 Français  
 Histoire géographie, enseignement moral et civique,  
 Arts appliqués et cultures artistiques  
 Education physique et sportive

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/04/2008

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Maintenance de véhicules automobiles options bateaux de plaisance